



EXTRAIT DE PV DU COMITÉ DE DIRECTION 14 SEPTEMBRE 2018

SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR CLAUDE DELFORGE

- Présents :** Mmes BASTOS - ESCROIGNARD - SYLVESTRE
MM. DELFORGE (Président) – BARBERON - BELLEHIGUE – BOISDENHNIEN - DIAZ - FAUGERON – LE NAGARD – LETELLIER – NIANGHANE.
- Assistent :** MM. BARRAU, Directeur Administratif - BOULEGROUNE (CTD) - GUILLEMET (Président de la CDA) - LEMOINE (Président Commission Technique)
- Excusés :** Mme LE BAIL
MM. MOREIRA – MOUKRIM - PIZZUTI
- Absent :** M. GOMES

Approbation des comptes 2017/2018

Suivant documents remis en séance et explications du Président Claude DELFORGE (le Trésorier Général José MOREIRA étant absent excusé), le Comité de Direction du District du Val-d'Oise de Football, réunit en cette réunion plénière du comité, arrête les comptes de la saison 2017-2018 à l'unanimité présentant un excédent de 30643 euros. Il sera proposé aux clubs d'approuver lors de la prochaine AG, les comptes et l'affectation du résultat en ligne « autres réserves ».

Pour information, l'Assemblée Générale est fixée le vendredi 23 novembre 2018, et ce double vote sera porté à l'ordre du jour.

Règlement Compte-Club 30/06/2018

Le Comité prend connaissance des Clubs en infraction sur le relevé du compte-club du 30/06/2018 et confirme que l'application sera faite du nouvel article 3.6.3 du RS du District, reprenant l'article 3.8 du RSG de la Lpiff. Une précision est d'ailleurs soulignée en séance et formulée concernant les matches de Coupes après demande auprès de la Ligue (« *Perte d'un point au classement pour chacune des équipes ayant disputé une rencontre de coupe jusqu'à régularisation de leur situation financière* »).

Point Championnats

1. Le Comité prend connaissance de la proposition de la Commission Calendrier et Organisation des Compétitions à savoir supprimer la Division Départementale 5 Séniors et d'incorporer les 14 équipes à ce jour engagées, à la fois dans un nouveau groupe de la Division Départementale 4 (12 équipes) et de permettre aux autres groupes qui avaient des « exempts » de compléter lesdits groupes.

Le Comité de Direction salue cette bonne gestion des compétitions permettant à nos Clubs d'évoluer dans de meilleures conditions et homologue à l'unanimité ces groupes conformément à l'article 9.6 du RS et leur donnant ainsi un caractère définitif (le championnat Séniors D4 débute le 23/09/2018).

2. Le Comité prend connaissance de la proposition de la Commission Futsal d'avoir 2 groupes en Départementale 2 composés de 8 équipes chacune (un exempt en groupe B). Le Comité de Direction homologue à l'unanimité ces groupes Futsal.



Point Mouvements Clubs

Le Comité approuve à l'unanimité les demandes d'Ententes

N°	Clubs	Catégories	Div. 2017-18	Type	Club support	Nom	Etat
500681 529169	VIARMES ASNIERES OL BELLOY ST MARTIN ASC	U19 U17 U15	D3 D3 D3	Nouvelle Renouvellement Renouvellement	VIARMES ASNIERES OL VIARMES ASNIERES OL VIARMES ASNIERES OL	ENTENTE OL VIARMES BELLOY ENTENTE OL VIARMES BELLOY ENTENTE OL VIARMES BELLOY	validé 12/06/2018
551734 541550	ECLAIR DE PUISEUX AS BONNEUIL EN France FC	U6 A U15		Nouvelle	ECLAIR DE PUISEUX AS	ENTENTE ECLAIR DE PUISEUX BONNEUIL	validé 12/06/2018
519616 520871	MARLY LA VILLE ES PUISEUX LOUVRES FC	U17 U17	D2 D3	Nouvelle Nouvelle	MARLY LA VILLE ES MARLY LA VILLE ES	ENTENTE MARLY LA VILLE/PUISEUX LOUVRES	validé 12/06/2018
519616 520871	MARLY LA VILLE ES PUISEUX LOUVRES FC	U15	D5	Renouvellement	MARLY LA VILLE ES	ENTENTE MARLY LA VILLE/PUISEUX LOUVRES	validé 12/06/2018
519616 520871	MARLY LA VILLE ES PUISEUX LOUVRES FC	U15	D3	Renouvellement	MARLY LA VILLE ES	ENTENTE MARLY LA VILLE/PUISEUX LOUVRES	validé 12/06/2018
528672 526262	ECOUEEN FC BOUFFEMONT ACF	U15	D2	Nouvelle	ECOUEEN FC	ENTENTE ECOUEEN/BOUFFEMONT	validé 12/06/2018
528672 526262	ECOUEEN FC BOUFFEMONT ACF	U15	D4	Nouvelle	ECOUEEN FC	ENTENTE ECOUEEN/BOUFFEMONT	validé 12/06/2018
518657 544496 549915	BOISSY L'AILLERIE ES CORMEILLES EN VEXIN FC AS CHARS	U17 U19 ANCIENS VETERANS + 45 ANS	D3 D3 D2	Renouvellement	BOISSY L'AILLERIE ES	ENTENTE BOISSY L'AILLERIE/CORMEILLES EN VEXIN CHARS	validé 12/06/2018
545913 527755	COURDIMANCHE AS MENUCOURT AS	VETERANS + 45 ANS		Renouvellement	COURDIMANCHE AS	ENTENTE COURDIMANCHE/MENUCOURT	validé 18/07/2018
519039 507986	EAUBONNE CSM ST PRIX ES	VETERANS + 45 ANS		Renouvellement	EAUBONNE CSM	ENTENTE EAUBONNE/ST PRIX	validé 18/07/2018
507986 519039	ST PRIX ES EAUBONNE CSM	VETERANS + 55 ANS		Renouvellement	ST PRIX ES	ENTENTE ST PRIX/EAUBONNE	validé 18/07/2018
549307 507986	COSMO DE TAVERNY ST PRIX ES	U16 F		Renouvellement	COSMO DE TAVERNY	ENT.COSMO TAVERNY/ST PRIX	validé 18/07/2018
549968 580487	ST LEU FC ENT.MERY MERIEL BESSANCOURT	U9 F U16 F SENIORS F		Nouvelle	ST LEU FC	ENT.ST LEU/MERY MERIEL BESSANCOURT	validé 14/09/2018
580487 549968	ENT.MERY MERIEL BESSANCOURT ST LEU FC	U11 F U13 F		Nouvelle	ENT.MERY MERIEL BESSANCOURT	ENT.MERY MERIEL BESSANCOURT/ST LEU FC	validé 14/09/2018
511000 580487	AS ERAGNY FC ENT.MERY MERIEL BESSANCOURT	VETERANS + 55 ANS		Nouvelle	AS ERAGNY FC	ENT. AS ERAGNY FC/ENT.MERY MERIEL BESSANCOURT	validé 14/09/2018
580487 518652	ENT.MERY MERIEL BESSANCOURT Presles USL F	U15 D3 U15 D4		Nouvelle Nouvelle	Ent MMB	ENT.MERY MERIEL BESSANCOURT/Presles	validé 14/09/2019

Point Assemblée Générale

L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 23 novembre 2018, sans doute au Conseil Départemental (en attente de l'accord officiel). Cette Assemblée est obligatoire légalement car sert à valider les comptes (dans les 6 mois qui suivent l'exercice).

L'ordre du jour ainsi que les documents statutaires seront à approuver au Comité du 14/10/2018 et ensuite envoyé aux Clubs conformément aux Statuts.

Point FMI

Le Comité prend connaissance du tableau pour commander les tablettes auprès des Clubs : 130 tablettes seront commandées tant pour les équipes nouvellement couvertes par la FMI (prix : 45€/tablette/club, le reliquat étant financé par le DVOF) que pour les clubs qui en souhaitaient acheter de nouvelles tablettes (= prix coûtant soit 90€). Les tablettes devraient être reçues au siège du DVOF début octobre, et une information sera envoyée aux Clubs dès réception.

Le Comité rappelle que la Commission CDIF mène des formations à l'utilisation de la tablette, et que pour les nouvelles équipes éligibles cette saison, l'application du règlement du Règlement (article 44 RS) sera bien entendue plus souple dans cette période transitoire.



Point sur l'opération « Solidarité Clubs »

La LPIFF nous a écrit pour identifier 11 Clubs du Département éligibles à cette opération ; au regard des critères donnés, le Comité approuve à l'unanimité la proposition de la Commission Technique de récompenser les Clubs suivants au dispositif régional dit « Solidarité Clubs » pour la 6^{ème} saison :

AAS SARCELLES
AC PARMAIN
ACS CORMEILLAIS
AS NEUVILLE
CHEMINOTS DE CHAMBLY
ECLAIR DE PUISEUX AS
FC FRANCONVILLE
FC SOISY AM
FRETTOISE ES
G A F E P B
US ROISSY en France

La Ligue informera lesdits Clubs sur les avantages de ce dispositif.

Point Nominations au sein des Commissions du DVOF

Sont nommés au sein des Commissions suivantes :

Cion Organisation des Coupes

- Ingrid CYPRIEN
- Ludovic LIBERT

Cion Technique :

- Nathanaël GAVANT

Cion des Délégués

- Romuald BARROIS
- Christophe GAUVIN

Observateur de la CDA

- Hugo VINOLO

Le Comité approuve ces nominations de membres bénévoles proposés par le Secrétaire Général, lesquels prennent leur fonction à compter de ce jour pour la saison 2018/2019.